

Recrutement d'infirmier(e)s bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Diplômes requis

Peuvent être recrutées par la voie contractuelle :

Les personnes titulaires de l'un des titres, certificats, diplômes ou autorisations énumérés ci-après :

1. Diplôme d'État d'infirmière ou d'infirmier, ou autres diplômes, certificats ou titres mentionnés aux articles L. 4311-3 du code de la santé publique ;
2. Diplôme d'État d'infirmier de secteur psychiatrique conformément aux articles L. 4311-5 du code de la santé publique ;
3. Autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L4331-4 du code de la santé publique

Les personnes en situation de handicap souhaitant poser leur candidature à une fonction d'infirmier(e) de l'éducation nationale, postuleront via la nouvelle application en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.ac-strasbourg.fr/menus/offres-emploi/> avant le 31 janvier 2022.

La fiche de procédure précise les pièces constitutives du dossier (**les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées**)

En fonction des supports attribués à l'académie, les candidatures seront examinées **durant le mois de mars**.

La commission de recrutement recevra **EN PRESENTIEL** les candidat(e)s présélectionné(e)s le **11 mai 2022** (calendrier prévisionnel soumis au contexte sanitaire).

Vos contacts à la mission handicap	
Karine MULLER Correspondante handicap	karine.muller1@ac-strasbourg.fr tél : 03.88.23.38.65
Isabella DOS-SANTOS Assistante	Isabella.dos-santos@ac-strasbourg.fr Tél : 03.88.23.36.92